

"LE PASSAGE"

Lieu de vie, Lieu d'accueil.

« De la rencontre des désirs de l'accueillant et de la personne accueillie va naître une relation singulière, **unique**, sur laquelle va se fonder une possibilité d'évolution pour la personne accueillie. Il s'agit même d'un pari. L'accueillant s'engage lui-même et engage son espace privé dans ce périlleux pari! »¹



¹ « Éléments historiques, idéologiques, pédagogiques fondants les valeurs de l'existence d'un lieu de vie- lieu d'accueil, et en définissant l'éthique. », p206, Conférence de Marie-Paule Glachant Entretiens de St Étienne 1994. In «Les actes 1994 », Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence AFORE.

Table des matières

A-Introduction.....	3
B-Caractéristiques du lieu de vie.....	4
1.Localisation et zone d'intervention.....	4
2.Population accueillie.....	5
3.Capacité et type d'accueil.....	6
C-Une réponse à des besoins.....	7
1.Des problématiques différentes:.....	7
2.Des prises en charges insuffisantes:.....	7
3.Des réponses diversifiées:.....	8
4.Finalité, but, objectif.....	8
D-Projet pédagogique.....	9
1.Accueillir et accompagner: pour quel projet?.....	9
2.Accueil à long ou moyen terme.....	9
3.Les modalités d'accueil:.....	10
4.Accueil à court terme: un accueil relais.....	11
5.Orientations pédagogiques générales.....	12
6.Un partenariat pédagogique.....	14
E-Conclusion.....	16
ANNEXE.....	17

A-Introduction

Pourquoi Le Passage :

Nommer un lieu de vie, c'est lui donner une certaine autonomie. C'est lui donner une chance d'exister de façon autonome.. C'est permettre aux accueillis de le faire leur, sans avoir l'impression de s'approprier le bien d'un autre.

« **Le Passage** » :

- « **Le Passage** » fait allusion au changement : passer d'une vie à une autre, passer d'un âge à un autre, grandir et passer à l'âge de raison, à l'âge adulte.
- « **Le Passage** », c'est un **mouvement**, c'est aussi un lieu. Dire d'un lieu que c'est un lieu de passage, c'est sous-entendre qu'il est possible d'y faire des **rencontres**, il est possible de faire un **bout de chemin** avec ceux qui sont de passage, il est possible de faire de vraies rencontres dans un **lieu de passage**, mais celles-ci se pérenniseront ailleurs.
- « **Le Passage** » n'est pas un endroit où l'on reste indéfiniment, d'autres doivent pouvoir l'emprunter. « **Le Passage** » n'appartient à personne, tous ont **un droit de passage pour aller là où ils doivent aller**, là où ils veulent aller.
- Nous serons **des passeurs** qui prennent en charge **la traversée**. Responsables du bien être des passagers, et du bon déroulement **du voyage**, expliquant **d'où l'on vient et où il est possible de se rendre**, rassurant les uns et les autres sur "l'inconnu" qui nous attend.

B-Caractéristiques du lieu de vie

1. Localisation et zone d'intervention

- **Localisation**

Ce lieu de vie se situe au sud-est de Saint-Chamond, dans un quartier calme .

Il est situé entre ville et campagne. En cinq minutes de marche, nous pouvons être dans les bois, et de l'autre côté, dans le même temps, nous sommes en ville.

Un ensemble important de structures est accessible à pieds (*seul pour les grands, accompagné pour les plus petits*):

Structures	Temps de trajet (à pieds)
Écoles primaires publique et privée	10 mn
Collège Pierre Joannon	15 mn
Lycée Hôtelier	5mn
Maison Familiale et Rurale	10 mn
Centre Social d'Izieux	15 mn
Complexe sportif Roger Couderc	moins de 5 mn
Club hippique « Les Chevaux du Pilat »	10 mn
Commerces et super-marché	Entre 10 et 15 mn
Cinéma, médiathèque	Accessible en bus

Notre choix s'appuie sur plusieurs paramètres :

- Nous habitons Saint-Chamond depuis de nombreuses années. Nous sommes **intégrés dans la vie sociale de cette ville**. Connus comme travailleurs sociaux, notre statut de professionnel rend notre **projet moins inquiétant** pour la population environnante.
- Saint-Chamond est une ville suffisamment calme, pour ne pas être un lieu de trop grandes tensions pour des adolescents fragiles.
- Enfin, nous avons le désir d'insérer (toujours en lien avec la réalité) ce lieu de vie dans la ville, lieu réel d'insertion des jeunes aujourd'hui, sans pour autant supporter les inconvénients d'un centre ville. L'opportunité s'est présentée, d'une maison suffisamment vaste et indépendante pour créer un tel lieu, tout en préservant l'insertion de nos propres enfants (copains, collègue, activités).

- **Zone d'intervention**

La zone d'intervention est directement liée aux demandes d'accueil qui nous seront adressées.

2. Population accueillie

Nous nous proposons d'accueillir un groupe mixte.

- Trois à quatre places seraient réservées pour des enfants de 5 à 10/11 ans.
- Une à deux places seraient prévues pour des adolescentes.
- Enfin une place de type « séjour relais » serait disponible pour des accueils de courte durée.

Diversifier ainsi l'accueil est intéressant à plusieurs titres :

1. Nous évitons de créer un ghetto, pour jeunes adolescents "à problèmes". Limitant ainsi les risques de conflit, ainsi que les **phénomènes de groupe**.
2. Les différences d'âges peuvent stimuler petits et grands. Les plus grands seront amenés à soutenir les plus jeunes, ils se trouvent ainsi valorisés. Les plus petits pourront trouver chez les grands un soutien différent de celui apporté par les adultes.
3. Nous évitons de donner l'étiquette « accueil spécialisé » qui stigmatise un jeune dès son accueil, lui interdisant (au moins symboliquement) de changer d'image et d'attitude.

Ces jeunes seront issus d'une population définie comme: caractérielle avec troubles du comportement, troubles psychologiques, cas sociaux ou prédélinquants.

Nous nous réservons le droit de refuser des jeunes reconnus comme toxicomanes ou ayant des comportements sexuels à risques (ceci, afin de préserver les jeunes accueillis et nos propres enfants).

3. Capacité et type d'accueil

- Capacité d'accueil

Hébergement global	6 places
<i>Lieu de Vie</i>	<i>5 places</i>
<i>Accueil Relais</i>	<i>1 place</i>

- Activités du lieu de vie

Hébergement	1615 journées prévues
Accueil Relais	210 journées prévues

Pour évaluer le nombre de journée d'accueil, nous partons du postulat suivant: 365 jours d'ouverture et 5 enfants accueillis², ce qui donne 1825 journées d'accueil par an.

Une fois ce chiffre de 1825 journées obtenues, nous avons calculé le nombre de journée possible pour l'accueil relais. Il ne nous paraît pas souhaitable, pour l'instant au moins, de faire fonctionner l'accueil relais en permanence. C'est un travail lourd, il est donc préférable, tant pour les accueillants que pour les enfants placés à plus long terme, de ménager des périodes sans accueil relais.

A noter : 210 journées d'accueil Relais représente 5 accueils dans l'année.

Ces chiffres ne pourront être affinés qu'au fil du temps et de notre expérience.

- Types d'accueil

Nous avons précisé le public que nous nous proposons d'accueillir. Nous allons rapidement définir ici les types d'accueil.

Chaque enfant fera l'objet d'un contrat d'accueil. Il sera stipulé dans ce contrat la durée du séjour et le mode de prise en charge.

Pour chacun des enfants ou adolescents accueillis, un projet de prise en charge sera fait avec les éducateurs référents en lien avec le jeune et le cas échéant avec sa famille.

Deux types d'accueils seront possibles :

² Nous comptons 5 enfants dans un souci d'équilibre sur une année. Notre agrément serait bien prévu pour six enfants, mais ils nous a paru plus sûr de partir sur un chiffre moyen (il faut compter les absences éventuelles, les périodes avec moins d'enfants etc.)

- * Un accueil à moyen ou plus long terme (5 enfants sur 6).
- * Un accueil à court terme d'une durée ne dépassant pas 6 semaines.

Ces accueils différents impliquent des prises en charge différentes. Le projet pédagogique sera donc traité de façon différenciée.

C-Une réponse à des besoins

Nous avons pu faire, tout au long de notre parcours professionnel, plusieurs constats:

- 1- Les problématiques des jeunes changent.
- 2- Les prises en charges classiques ne suffisent plus.
- 3- Seules **des propositions multiples** apporteront des réponses adaptées à chacun.

1. Des problématiques différentes:

Il suffit de regarder qui sont les jeunes (petits et grands) que nous accueillons aujourd'hui dans les institutions classiques, pour constater le changement. L'absence de repère et de référence à la loi, est de plus en plus grave. Les troubles psychologiques, les fragilités psychiques augmentent. Les carences familiales sont plus prégnantes. Il n'est pas rare de voir, aujourd'hui, **des interventions extérieures à l'institution**, pour répondre à un jeune en crise (police, pompiers, etc.).

2. Des prises en charges insuffisantes:

- *L'accueil en institution* s'avère, parfois, peu adapté : trop lourd, il n'est pas toujours possible d'accorder le temps nécessaire au cas particulier. L'ambiance spécifique des institutions peut dans certains cas nuire au bon développement d'enfants plus fragiles. Pour certain jeune la marque institutionnelle est si prégnante, que **le travail d'ouverture sur l'extérieur (mise en autonomie)** est parfois délicat, voire impossible.
- *L'accueil en famille* quand à lui, n'offre pas toujours des moyens suffisant pour aborder certaines problématiques délicates. Il n'est pas toujours souhaitable, voire judicieux de déplacer un jeune directement de l'institution à une famille d'accueil. Le choc provoqué par un tel changement, peut déstabiliser certains adolescents (et la famille d'accueil) qui n'ont jamais connu de vie de famille.
- *L'accueil en lieu de vie* reste marginal. Les travailleurs sociaux sont amenés à chercher ailleurs ce qui n'existe pas dans la Loire.

3. Des réponses diversifiées:

La société évolue vite. Les réponses à apporter aux différents problèmes des jeunes en difficulté se doivent d'être multiples et variés. Il n'y a pas et n'y aura jamais de réponse universelle. Ce n'est qu'en multipliant les types de réponses que nous apporterons un début de solution.

Un lieu de vie, de type familial, avec des responsables ayant une expérience et une formation d'éducateur, peut offrir une alternative intéressante. Il n'en reste pas moins qu'une réponse parmi d'autres, mais c'est, bien entendu, une chance supplémentaire.

4. Finalité, but, objectif

- **Finalité.**

Il s'agit à moyen terme, de permettre au jeune accueilli de se "poser". En se confrontant à la réalité de la vie quotidienne, aux responsabilités partagées, de se débarrasser des réflexes institutionnels et/ ou d'assistantat.

A plus long terme, il s'agit, pour le jeune, d'acquérir l'autonomie nécessaire à son émancipation.

- **But.**

Les buts de ce lieu d'accueil sont donc les suivants:

- Permettre aux plus jeunes, de trouver, dans une ambiance familiale, l'équilibre nécessaire à leur épanouissement.
- Donner aux plus grands l'occasion de travailler sur un projet d'insertion dans la vie active, ou scolaire, dans un cadre serein et rassurant.
- Permettre aux plus souffrants de se stabiliser. D'expérimenter un mode de relation où l'affectif a sa place et où l'adulte n'est ni un danger potentiel, ni un salarié de passage.
- Pour tous, leur permettre de travailler sur le lien avec l'autre.
- Enfin, le cas échéant, permettre aux jeunes de renouer/ consolider les liens avec leur propre famille.

- **Objectifs.**

- 1) Donner aux jeunes accueillis un cadre et des moyens pour exprimer leurs souffrances, leurs attentes.
- 2) Être un lieu de ressource pour les jeunes et occasionnellement pour leur famille. Proposer des outils qui leur permettront de renouveler l'approche de leurs problèmes.
- 3) Nous sommes très attentifs à la question du lien, à la permanence de ce lien. Nous aurons à coeur de vérifier l'existence et la pérennité de ce lien.
- 4) Permettre aux enfants et aux adolescents, aux travers des engagements sociaux des accueillants, d'appréhender certaines dimensions de la vie sociale
- 5) Être un lieu de vie et de travail libéré des contraintes institutionnelles. A l'abri des pressions spécifiques aux lieux d'accueil plus importants.

6) Enfin, sans toutefois renoncer à l'accueil de jeunes en grande souffrance, nous voulons préserver le travail déjà accompli avec d'autres.

D-Projet pédagogique

1. *Accueillir et accompagner: pour quel projet?*

Nous venons de voir que l'accueil proposé ne sera pas uniforme. Il s'agit de deux propositions différentes, mais orientées vers une même logique : permettre aux jeunes de se poser, et, le cas échéant, de se libérer des réflexes institutionnels au travers de l'apprentissage de la "réalité".

2. *Accueil à long ou moyen terme*

1 Généralités:

L'accueil à moyen ou long terme est envisagé pour des enfants en bas âge ou des pré-adolescents.

Dans ce cadre là, il nous faudra accompagner ces enfants dans un apprentissage, complet ou dans une consolidation des acquis, de l'autonomie. Le projet est alors travaillé avec l'éducateur. Les outils nécessaires à un tel apprentissage pourront être mis en oeuvre sur une période d'au minimum six mois, **accompagnements extérieurs, choix d'école** correspondant à la problématique de l'enfant, prise en compte de toutes les dimensions de la personne humaine.

Des **activités seront proposées à l'extérieur du lieu de vie**, avec, chaque fois que cela sera possible, **un travail en lien avec les animateurs** proposant les activités.

Si l'enfant n'a pas l'autonomie nécessaire pour vivre un extérieur régulier, des activités internes au lieu de vie seront proposées. Ces activités seront orientées vers la création d'un lien adulte/ enfant, enfant/enfant(s).

Dans ce cas précis, la présence des **enfants du couple accueillant permettra un apprentissage de cette relation** à travers une relation informelle de camaraderie, au travers du jeu, de l'aide aux devoirs, des services quotidiens inhérents à une vie familiale.

Afin de mener à bien notre travail, nous désirons nous appuyer sur certains principes:

2 S'appuyer sur la réalité:

- Vivre les réalités d'une vie familiale : c'est bien lors des différents repas, du coucher, des temps de toilette, que la relation se crée. Que le véritable travail sur le lien s'accomplit.
- Se confronter à la trivialité d'un quotidien ordinaire.
- Appréhender les limites de ce qui est possible et impossible.
- Ne pas répondre à la demande immédiate de l'enfant ou de l'adolescent.
- Éviter de compenser les frustrations/ souffrances par un mode de vie ou des réponses irréalistes.

- Affronter de face les difficultés personnelles et collectives, sans avoir recours à la violence verbale ou physique.
- Enfin, accepter la loi, non comme une contrainte, mais comme un moyen donné pour vivre ensemble.

3 Passer de l'errance au choix de vie

Pour la plupart des jeunes accueillis, le problème majeur est celui de l'errance, et cela quelque soit l'âge.

Les plus grands concrétisent cette errance au travers des fugues, des TS ou des conduites à risques.

Les plus jeunes, la vivent dans les angoisses nocturnes, les peurs irraisonnées, l'impossibilité à entrer en confiance, à créer un lien. Ils vivent cette errance dans leur instabilité, leur impossibilité à fixer leur attention.

L'errance: venir de nulle part, pour aller n'importe où, pourvu que ce soit ailleurs.

Il nous faut donc aider les jeunes à passer de ce rien en mouvement perpétuel, à un chemin de vie, pour cela il est indispensable de les accompagner sur ce chemin:

- C'est reconnaître ce chemin, en désignant tout d'abord son origine (se reconnaître une famille - travail sur la généalogie).
- C'est tracer la route qui a été la sienne, dresser une carte détaillée de sa vie.
- C'est se projeter en avant pour mieux appréhender la direction à prendre.
- C'est oser faire confiance, à soi d'abord, à l'autre ensuite.
- C'est aussi et avant tout leur permettre de faire l'expérience de la permanence du lien.

Nous venons de parler de confiance, de lien : il nous est apparu, tout au long de nos expériences de travail, que cette confiance, donc la possibilité d'un accompagnement ne pouvait prendre racine que dans la permanence du lien. Dans la plupart des cas cette permanence du lien est le fruit de l'expérience des premiers âges de la vie. Pour les enfants que nous accueillons, cette permanence n'existe pas, elle n'a trouvé aucun terrain où s'enraciner.

Vivre dans un lieu de vie, c'est déjà faire les premiers pas dans l'apprentissage de ce lien : la présence permanente des accueillants, permet aux jeunes accueillis de faire cette expérience.

Lorsqu'on s'engage à faire vivre un passage, il est fondamental d'accompagner le voyageur d'une rive à l'autre.

3. Les modalités d'accueil:

1- **Un premier contact** avec le responsable éducatif du jeune, permettra de définir la pertinence d'un accueil au « Passage ». Le cas échéant, une première ébauche de projet sera faite lors de cet entretien. Le jeune ne sera pas présent, afin de laisser aux accueillants la liberté de refuser.

2- **Une rencontre** avec le jeune et son éducateur pourra alors avoir lieu. Il viendra découvrir le lieu de vie. Un calendrier d'accueil pourra alors être établi. Une ou deux journées, un week-end. Une fois cette première rencontre faite, il nous semble important que le jeune ait son "mot" à dire. Une rencontre, pour se concrétiser, doit se faire à plusieurs. Il nous apparaît difficile d'accueillir un jeune (dans ce cadre là) qui refuserait un tel placement. Un temps plus

long de découverte du lieu peut être alors envisagé.

3- **Lorsque l'accueil est entériné**, un contrat sera passé entre le jeune, les accueillants et l'éducateur référent. Ce contrat mentionnera les modalités d'accueil général, et comprendra une partie spécifique au jeune accueilli, ou seront mentionnées les grandes lignes du projet le concernant.

4. Accueil à court terme: un accueil relais

1 Introduction:

Nous nous proposons au travers de cet accueil à court terme, de mettre en place un travail de médiation, entre le jeune accueilli et son lieu de vie habituel (famille, institution, famille d'accueil). Pour, en prenant le relais pendant un temps, permettre un retour dans ce lieu de vie. Il nous semble important de ne pas parler de séjour de 'rupture' mais de séjour *Relais*.

2 Ce type d'accueil a deux objectifs:

- 1- Permettre à un jeune en période de « crise » de prendre du recul. Il faudrait lui permettre de se rendre disponible à un travail sur l'écoute et le lien. L'aider à trouver les moyens de réintégrer son lieu de vie habituel, sur des bases différentes et dans un projet nouveau ou re-travaillé.
- 2- Donner l'occasion à une équipe éducative de souffler, de réfléchir sur la place de ce jeune en dehors des pressions et des tensions liées à la crise.

3 Différentes raisons pour un accueil à court terme:

- Une équipe éducative a besoin de plus de recul, ceci afin de voir plus clair dans la prise en charge effective du jeune. Une période de séparation pour mieux évaluer la pertinence de l'accueil en cours peut être nécessaire.
- Suite à un placement hors institution, une période transitoire peut être la bien venue avant le retour. L'accueil dans le lieu de vie peut permettre de faire le lien entre les deux temps.
- Un accueil court peut suffire dans le cas d'un jeune majeur en passe d'accéder à la vie en appartement. Le lieu de vie peut lui donner les moyens d'entrer plus sereinement dans cette nouvelle vie.
- Le lieu de vie peut pallier pendant une courte période à une carence familiale, ou à des difficultés relationnelles en famille. Les raisons de ces carences et difficultés pouvant être très diverses, mais ne justifiant pas de placement à moyen terme.
- Les accueillants peuvent être sollicités pour un placement à court terme, afin d'évaluer, dans certain cas d'urgence, les besoins de tel ou tel jeune. Un travail d'orientation sera alors effectué avec le jeune en lien avec son ou ses éducateurs.

4 Les conditions d'accueil:

1- L'accueil à court terme, n'est pas forcément un accueil d'urgence. Il peut donc être préparé avec autant de soin (voire plus) qu'un accueil à long ou moyen terme. Un projet sera mis en place qui définira à la fois les raisons qui ont amené à prendre cette décision et le travail (en terme précis) qui est envisagé.

2- Une durée de 6 semaines nous a paru suffisamment longue pour permettre un travail approfondi. Ce travail pourrait se diviser comme suit : une à deux semaines d'adaptation, deux à trois semaines de travail de fond, enfin deux semaines pour « conclure » le travail de fond et préparer le départ. Si le besoin s'en faisait expressément sentir, et après une réflexion approfondie avec l'éducateur référent du jeune, il peut être envisagé, à titre tout à fait exceptionnel, une courte prolongation du séjour. Cette prolongation ne doit pas être le fruit de la précipitation, mais le résultat d'une réflexion commencée quelques jours avant le départ annoncé du jeune.

3- Dans le cas d'un accueil précipité, nous nous réservons le droit de mettre un terme à l'accueil si nous constatons que le jeune présente un danger réel et immédiat pour le groupe de vie. Dans ce même soucis, nous n'accepterons pas un jeune en état de crise violente. Nous l'accueillerons une fois la crise terminée ou pour le moins stabilisée.

5. Orientations pédagogiques générales

1 La relation d'aide est-elle une relation d'amour?

Les jeunes, les enfants que nous accueillons ne poussent-ils pas les limites jusqu'à exiger de nous, que nous acceptions l'idée de travailler pour quelque chose de plus qu'un salaire? L'idée d'altruisme à quelque chose de dérangent, de gênant dans notre métier, pourtant, cette idée renvoie à une attitude concrète, qui consiste, en dépassant les peurs et les normes, à privilégier autrui. L'altruisme serait un mouvement vers l'autre qui exclurait l'idée de possession. Peut-être avons-nous à épurer la notion d'amour de ce qu'elle a pu avoir de possessif. Il est nécessaire de nous rapprocher d'une notion d'amour prenant l'Autre en compte dans ce qu'il nous dérange et nous force, pour le rejoindre, à changer nos habitudes. Il nous faut alors trouver ce *passage* vers l'autre qui nous fera entrer en relation, pour le meilleur et pour le pire. Cet "altruisme" ne nous poussera-t-il pas à prendre le risque de la rencontre?

2 Partage de risque/ partage de vie!

Prendre des risques, "mouiller sa chemise", travailler sans filet : imaginons-nous funambule : *« Nous sommes des "artistes libres" travaillant presque sans filet, et, au diapason des artistes du cirque, nous sommes contraints à la rigueur au risque de disparaître? »*³ Il s'agit pour nous de nous risquer dans le monde de ces jeunes. Les risques sont grands de nous y perdre, cela exigera de nous, accueillants, une rigueur, une préparation digne des plus prudents

3 « Éléments historiques, idéologiques, pédagogiques fondants les valeurs de l'existence d'un lieu de vie- lieu d'accueil, et en définissant l'éthique. », p208, Conférence de Marie-Paule Glachant Entretiens de St Étienne 1994. In « les actes 1994 », Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence AFORE

cascadeurs.

Partage de risques, partage de vie : c'est accepter d'aller à la rencontre de l'autre. Nous qui accueillons, devons devenir des accueillis. C'est oser un pas en direction de leur monde, alors, à leur tour ils pourront oser un pas en direction du notre.

En vivant avec les jeunes qui nous sont confiés, nous 'risquons' tout à la fois notre couple, notre famille, et nous même : individu. Il ne s'agit pas tant du risque physique (avec tout ce qu'il recouvre) que de nous livrer au regard de celui qui vit avec nous. Nous acceptons d'être tel qu'en nous même, c'est à dire solide, mais aussi fragile et défaillant, accueillant, mais aussi sans patience. Bref, nous sommes humain, incapable de perfection. En nous livrant ainsi, nous rétablissons l'équilibre avec ceux-là même qui se vivent sans cesse comme les seuls défaillants.

3 L'informatique pour communiquer.

Dans notre projet, **créer du lien, entrer en relation**, sont des idées forces. Ce sont d'ailleurs les bases même du travail éducatif. Si le quotidien reste l'outil premier (et le plus simple à mettre en place) pour mettre en oeuvre cette relation, il nous semble qu'il existe aujourd'hui des supports, des outils qui peuvent permettre un travail sur le lien différent de ce qui a été expérimenté jusqu'à présent. L'informatique fait parti de ces outils (voir en annexe: *Informatique et éducation spécialisée : un enjeu d'avenir*).

Afin de travailler sur la communication, il nous a semblé intéressant d'utiliser un support aux multiples entrées.

L'idée de faire vivre un site internet, nous paraît présenter de nombreux intérêts.

4 points ont été retenus :

1. Un travail sur la communication : Possibilité de dire par l'intermédiaire du site ce qui ne peut pas être dit de vive voix. Possibilité de s'exprimer à travers le dessin par exemple.
2. Une évaluation du niveau : Le travail fourni peut nous permettre de nous rendre compte à travers les différentes phases de création du site, des forces et des lacunes du jeune accueilli.
3. Un apprentissage de l'outil informatique: Le travail d'édition, de mise en page, d'écriture se fera à partir de l'informatique. D'autre part un travail de documentation pourra se faire à partir d'outils comme, les multimédias, Internet. Un travail sur la communication pourra se réfléchir et s'expérimenter à travers ces nouvelles façons d'entrer en contact avec le monde.
4. Revaloriser les jeunes: La diffusion de ce site permettra de revaloriser les jeunes aux yeux du monde qui les entoure.

Au delà de la mise en place de ce site, l'outil informatique et plus particulièrement le fait de sa mise en réseau interne au lieu de vie, nous permettra, du moins nous espérons en faire l'expérience, un travail nouveau (différent) sur la relation. Certaines choses qui peuvent être difficiles à dire, pourront par exemple, l'être au travers du système de courriel⁴ interne au lieu de vie.

4 Courriel ou e-mail...

4 Découvrir le jardinage:

L'informatique c'est bien, mais il nous semble important de proposer des activités moins virtuelles. La possibilité de faire un jardin est de celles là.

Est-il bien utile de redire tous les avantages pédagogiques liés à l'entretien d'un jardin? Voici quand même quelques points qui ont retenu notre attention:

- Le jardin permet de faire découvrir aux enfants le lien direct qu'il peut y avoir entre le travail et son résultat, les salades arrivent dans notre assiettes...
- Le jardin est un excellent outil pour se coltiner les sentiments de toute puissance, j'aurais beau faire, le soleil ou la pluie ne m'obéissent pas.
- Le jardin apprend la patience, si je tire sur les carottes pour les faire pousser plus vite, cela ne sert à rien, au contraire.
- Le jardin oblige à une certaine organisation. Il faut gérer le temps et l'espace. Il est absolument nécessaire de se projeter dans le temps pour anticiper ce que sera le jardin au printemps, en été en hiver.
- Le jardin réclame un minimum de qualités d'observations. Il peut déboucher sur une découverte plus large de la nature.

Le jardin n'est pas un atelier ou un passage obligatoire. Faire le jardin c'est l'objet d'un choix personnel. L'adulte qui y travaille ne s'occupe pas, directement, à ce moment là, du jeune qui partage ce travail. C'est une tâche partagée, comme le sont d'ailleurs les tâches quotidiennes. La relation naît de l'activité partagée, elle en est un fruit inattendu. La participation d'un jeune à ce type de tâche, sera non pas la résultante d'une obligation posée, mais l'envie, le désir du partage d'une passion découverte au travers du désir de l'autre. C'est à partir de l'expression d'un plaisir vécu (par le jardinier) que se fera jour le propre désir de l'enfant de découvrir à son tour ce qui peut-être source de satisfaction et de plaisir.

6. Un partenariat pédagogique.

L'histoire de ce projet est déjà, dans sa genèse, basé sur le partenariat.

C'est un couple qui a porté ce projet, c'est une famille qui s'engage, c'est une association qui se crée. "LE PASSAGE" n'est pas l'aventure d'un seul.

Pour mener à bien la tâche que nous nous fixons, il est impensable pour nous de ne pas être entourés, secondés.

1 des collaborateurs proches :

1- Nous faisons le choix d'embaucher une personne à plein temps⁵. Il ne s'agit ni d'une femme de ménage, ni d'une maîtresse de maison, mais bien d'une personne présente pour partager la vie du "PASSAGE". Il s'agit donc bien d'un travailleur social qui pourra le cas échéant nous remplacer. Cela permettra, entre autre, à notre famille de prendre un peu de distance pendant une journée ou deux. Cette personne participera, dans le cadre d'horaires défini ensemble, à la vie quotidienne des jeunes⁶.

2- Nous espérons mettre en place un travail régulier avec un psychologue. Ce travail consistera en un travail de reprise pour les travailleurs sociaux du

5 Un descriptif plus détaillé des personnels intervenant sera fait au chapitre I.

6 Voir chapitre I, Personnels.

Passage (analyse de la pratique professionnelle).

3- Un travail psychologique, cette fois ci pour les jeunes, est envisagé avec des structures déjà existantes. Hôpital psychiatrique, CMPP, intervenants du secteur privé.

4- Nous comptons enfin sur l'association "LE PASSAGE" pour nous épauler tant au niveau administratif que personnel dans la gestion de ce lieu de vie.

2 un partenariat élargi :

Mais ce travail en partenariat ne s'arrête pas aux collaborateurs directs :

1-Un travail régulier, vécu dans la confiance réciproque avec les éducateurs d'établissements, Les éducateurs AEMO, ASE, nous paraît essentiel.

2-Un travail avec les familles (réfléchi avec les différents intervenants) sera mis en place chaque fois que cela sera possible. Les familles des enfants sont souvent au coeur des problématiques. Il est donc indispensable d'établir avec celles-ci des rapports de confiance, afin de réaliser un travail commun pour le bien de l'enfant ou du jeune placé.

3-Nous souhaitons travailler en lien avec écoles et collèges et autres infrastructures (loisirs, centres sociaux) de façon à ce que la vie des jeunes accueillis soit le plus unifiée possible.

4-Enfin, il nous semble important d'adresser un clin d'oeil à tous ceux qui croiseront à un moment ou à un autre ces jeunes accueillis. Ils sont des amis ou bien membres de notre famille. Ils partagent nos engagements ou nous croisent simplement au hasard de la vie. Tous à leur façon contribueront à la prise en charge de ces jeunes. Chacun leur apportera cette part de socialisation qui nous l'espérons fera de ces enfants et de ces jeunes des adultes libres.

Ainsi, parler de partenariat éducatif, c'est re-placer ces jeunes, ces enfants dans un cadre social indispensable à une évolution cohérente. L'éducation ne peut prendre tout son sens, que dans cette intégration à la société.

E-Conclusion

Une possibilité d'accueil supplémentaire, complémentaire des accueils déjà existants, offert aux enfants et aux jeunes en souffrance, voilà ce que nous souhaitons être. Une réponse parmi d'autres, un passage parmi tant d'autres.

Nous ne sommes qu'un "Passage", un passage pour un ailleurs choisi, compris.

Car ce lieu, vous l'avez défini. C'est un art de vivre et peu importe ce qu'il n'est pas, puisque vous savez que c'est une manière de vivre, une rencontre avec l'autre en toute simplicité, en toute subjectivité.

Vous savez qu'il n'y a pas d'objectivité scientifique de la rencontre humaine, sans artificialité, sans factice⁷.



7 Jacques LADSOUS, vice président du conseil national du Travail Social, 1994.

ANNEXE